

Comité spécial sur la réforme électorale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

Vancouver (C.-B.)

Le 22 septembre 2016

Objet : La réforme électorale

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Je vous remercie de me permettre de participer à vos travaux.

Je me suis donné la peine de m'informer pour connaître les différents systèmes électoraux. J'ai assisté à la réunion tenue à l'hôtel Sandman, à Vancouver, le 9 septembre dernier et organisée par l'honorable Maryam Monsef, ainsi qu'à la réunion organisée par Représentation équitable au Canada, qui a eu lieu le samedi 10 septembre suivant à la résidence de Tim Louis à Vancouver. J'ai également examiné les documents sur les différents systèmes électoraux fournis par Représentation équitable au Canada.

Comme vous le savez, le premier ministre Justin Trudeau a promis que la plus récente élection fédérale serait la dernière élection uninominale majoritaire à un tour. Le vote préférentiel que privilégie le premier ministre constituerait une légère amélioration par rapport au système actuel, mais ne corrigerait pas le problème fondamental de ce système, soit la non-représentation des préférences des électeurs qui n'ont pas voté pour le gagnant éventuel.

Je préfère sciemment un système de représentation proportionnelle, en particulier le vote unique transférable, qui garantit une très grande **proportionnalité**¹ et l'**efficacité**² d'un système qui tient compte de la plupart des préférences des électeurs. Il ferait en sorte que la direction et les politiques d'un pays **représentent raisonnablement**³ les valeurs et les choix de la majorité des électeurs grâce à une représentation proportionnelle des votes exprimés. C'est le moyen le plus **efficace**⁴ de **respecter**⁵ le **droit**⁶ de chaque citoyen à une représentation égale à la Chambre des communes. De plus, cela **mobiliserait**⁷ davantage d'électeurs, dont bon

¹ Inclusivité.

² Efficacité et légitimité.

³ Accessibilité et inclusivité.

⁴ Efficacité et légitimité.

⁵ Intégrité et représentation locale.

⁶ Légitimité.

⁷ Accessibilité et inclusivité.

nombre pensent que leur vote sera perdu ou ressentent l'obligation de voter de manière stratégique, c.-à-d. voter contre un candidat plutôt que pour le candidat qu'ils préfèrent.

Je suis également favorable à tout changement du système électoral canadien décidé par un vote à la Chambre des communes plutôt que par référendum.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, mes salutations distinguées.

Gerald Sandy